

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

#### **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle virtuelle du conseil, sur la plateforme de vidéoconférence Zoom, le mercredi, 16 décembre 2020, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Louise Cossette et Leigh MacLeod ainsi que Messieurs les conseillers Peter MacLaurin, Claude P. Lemire, Jean-Pierre Dorais et Jean Dutil formant quorum sous la présidence du maire Tim Watchorn.

Le Directeur général, Hugo Lépine est présent.

Les membres du conseil reconnaissent avoir été convoqués conformément aux dispositions de l'article 152 et suivants du Code municipal et à l'article 10 du Règlement (564-2018) sur les règles de fonctionnement des séances du conseil.

À 20h30, Monsieur le maire constate le quorum et après un moment de silence, le Conseil délibère sur les dossiers prévus à l'ordre du jour de la convocation.

#### **429.12.20 OUVERTURE DE LA SESSION ET CONSTAT DU QUORUM**

---

1. Ouverture de la session et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des déclarations pécuniaires des membres
4. Contrat – achat d'un véhicule hybride au service des travaux publics et des infrastructures
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

#### **430.12.20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté par le Directeur général avec la correction du mot « électrique » pour « hybride » à l'article 4 – Contrat – achat d'un véhicule hybride au Service des travaux publics;

#### **431.12.20 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES**

---

Le Directeur général dépose au Conseil, qui en accuse réception, les déclarations d'intérêts pécuniaires, conformément aux dispositions de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités pour l'année 2021, de tous les membres du conseil, soit monsieur le maire Timothy Watchorn, Mesdames les conseillères Louise Cossette, Leigh MacLeod ainsi que messieurs les conseillers Peter MacLaurin, Jean Dutil, Jean-Pierre Dorais et Claude P. Lemire.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **432.12.20      CONTRAT – ACHAT D'UN VÉHICULE HYBRIDE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES**

---

CONSIDÉRANT le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 adopté par le conseil municipal le 16 décembre 2020;

ATTENDU QUE ce programme prévoit, dans le cadre de la planification de gestion des équipements roulants de la Municipalité, l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT le Règlement (571-2019) sur la gestion contractuelle prévoyant que les contrats de 50 000\$ et moins peuvent être adjugés de gré à gré;

ATTENDU QUE le concessionnaire Saint-Jérôme Mitsubishi Inc. a déposé une soumission pour l'achat d'un véhicule Mitsubishi Outlander 2020 à un prix surpassant largement les compétiteurs et autres soumissionnaires potentiels;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'achat de ce véhicule;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général recommande, après analyse, l'acquisition de ce véhicule aux conditions proposées, sous réserve d'une facturation d'achat le 1<sup>e</sup> janvier 2021;

Sur une proposition de monsieur le conseiller Jean Dutil

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

DE PROCÉDER à l'adjudication d'un contrat d'approvisionnement à Saint-Jérôme Mitsubishi Inc., pour l'achat d'un véhicule hybride Outlander 2020, au montant de 33 191\$, plus taxes;

D'AUTORISER le directeur des travaux publics et le directeur des finances et de l'administration à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document devant donner suite à la présente;

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Le Conseil répond aux questions du public.

**Municipalité de Morin-Heights**

**433.12.20 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la session extraordinaire est levée à 21h00 sur une proposition de monsieur le conseiller Claude P. Lemire.

*J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal.*

---

Timothy Watchorn  
Maire

---

Hugo Lépine  
Directeur général /  
Secrétaire-trésorier